

MUSÉES DE PLEIN AIR DE CARTHAGE

C'est en 1859 que les premières fouilles furent entreprises à Carthage. A cette époque, le site était désert : seules quelques ruines apparaissaient ici et là parmi les asphodèles et les marguerites jaunes. Depuis lors les travaux n'ont pour ainsi dire pas cessé. Malheureusement l'érosion et les pilleurs de pierre avaient accompli leur œuvre destructrice et les vestiges antiques mis au jour, tant romains que puniques, ne permettent pas de reconstituer la physionomie des cités qui se sont succédé sur le site de Carthage.

C'est en 1886, seulement après l'établissement du Service des Antiquités, que l'on put prendre des mesures pour protéger ces ruines que leur nombre et leur dispersion exposaient à toutes sortes d'outrages. Des lois punissant leurs destructeurs furent dès lors promulguées. Mais il fallut plus de temps pour obtenir des crédits permettant d'acheter les terrains renfermant les vestiges les plus importants, ce qui permit aux fouilleurs d'explorer le sol sans avoir à remblayer les monuments mis au jour. Un domaine de plusieurs hectares fut ainsi acquis pendant la direction de M. A. Merlin. Il comprenait les Thermes d'Antonin, la basilique chrétienne de Dermech, le Théâtre, l'Odéon et des villas. Malheureusement, l'insuffisance des crédits empêchant la clôture et le gardiennage de ce domaine, statues, mosaïques et mobilier exhumés au cours des travaux ne purent être conservés sur place et furent abrités au Musée Alaoui au Bardo.

En 1926, ému par cette situation, Stéphane Gsell adressait au Gouvernement un rapport demandant des crédits pour aménager le site en parc et en musée de plein air. M. L. Poinssot, obtint alors du Gouvernement Tunisien le principe de la création d'un parc archéologique sur la colline de Ste Monique. Des conflits administratifs quant au statut des terrains empêchèrent la réalisation de ce projet. Pendant ce temps, des villas modernes surgissaient enserrant de toutes parts, quand elles ne les recouvraient pas, les ruines rendues à la pluie et au vent malgré les cris d'alarme.

En 1948, la Direction des Antiquités put enclore et gardiennier deux terrains : l'un sis à Salammbô, renfermant les restes du sanctuaire punique de Tanit et Ba'al Hammon, l'autre à Carthage même, au bord de la mer, au pied de la colline de Bordj Djedid où se trouvaient les Thermes d'Antonin. Un plan fut alors établi pour aménager ces sites par étapes successives et en 1953 un décret était pris déclarant le jardin de Salammbô et le Parc des Thermes d'Antonin musées de plein-air, annexes du Musée Alaoui au Bardo.

L'annexe de Salammbô renferme les vestiges du plus ancien lieu de culte punique. Celui-ci consistait en une simple cachette creusée dans le roc et fermée par une dalle, qui abritait un dépôt de céramique égéenne, remontant à la fondation de Kart-Hadasht. Une petite chambre à coupole, entourée d'une sorte de labyrinthe et flanquée d'un autel fut ensuite construite pour protéger le dépôt sacré. Autour et au-dessus de cette chapelle se développa le célèbre sanctuaire consacré à Tanit et à Ba'al Hammon, les dieux tutélaires de Carthage ou « tophet. C'est là que se déroulèrent pendant près de six siècles les atroces cérémonies « vouant » les premiers nés des familles nobles à Tanit et à Ba'al Hammon, cérémonies au cours desquelles la mort leur était donnée afin d'assurer la prospérité de l'Etat. Tout se passait à l'air libre, aucune ruine ne marque l'emplacement du tophet, mais des milliers de petits pots en céramique accompagnés d'un cippe ou d'une stèle et entassés sur plusieurs niveaux. L'enceinte sacrée comprenait en effet une série de monticules où l'on enterrait les urnes contenant les cendres des enfants sacrifiés et de menues offrandes ; des petits monuments votifs fichés en terre en indiquaient l'emplacement ; des allées sablées séparaient ces tertres. Au fur et à mesure que la place venait à manquer, on rabaissait l'espace voulu pour former une nouvelle butte prête à recevoir des ex-votos. Des autels de plein air et vraisemblablement des tabernacles servant de reposoir à la divinité parsemaient l'aire du tophet ainsi que des tables de libations et des bassins à ablutions.

La forme des ex-votos varie avec les siècles. Dans les couches inférieures (VIII^e - VII^e s. av. J.-C.) les poteries sont protégées par un édifice de galets comparable à un petit dolmen, surmontée d'une pierre dressée mal équarrie. Peu à peu, des coffrets de grès stuqué, ornés de moulures, sortes de sarcophages, remplacent l'édifice de galets. Au VI^e s. environ, les urnes sont enfouies directement dans le sol et un cippe en grès sculpté en indique l'emplacement. La plupart de ces monuments imitent des petits temples égyptiens, avec leur socle élevé, leur disque ailé et leur frise d'uraei sculptés sur le linteau de la porte, et leur couronnement en forme de gorge égyptienne ; une niche creusée en façade laisse entrevoir un bétyle symbole divin en forme de pilier prismatique ou de losange, etc...) et très rarement une idole anthropomorphe. Quelques cippes ont l'aspect d'un trône portant un ou plusieurs bétyles.

A la fin du V^e siècle, l'influence grecque devenant prépondérante, des cippes pilastres ornés de cannelures et coiffés de chapiteaux doriques ou ioniques voisinent avec les chappelles égyptisantes ; puis, celles-ci disparaissent au profit de petits obélisques à sommet pyramidal. A leur tour, les obélisques cèdent la place aux stèles plates à sommet triangulaire souvent flanqué d'acrotères. Obélisques et stèles portent généralement sur leur face antérieure une inscription et un décor gravés. Ces derniers sont essentiellement religieux et magiques : emblèmes et attributs divins, idoles, façades de chapelles, matériel cultuel, animaux destinés au sacrifice, images prophylactiques, etc... Parmi les symboles divins, les plus répandus sont le disque solaire coiffé du croissant lunaire renversé, figurant Ba'al Hammon et



Tophet de Carthage (Salammbô)



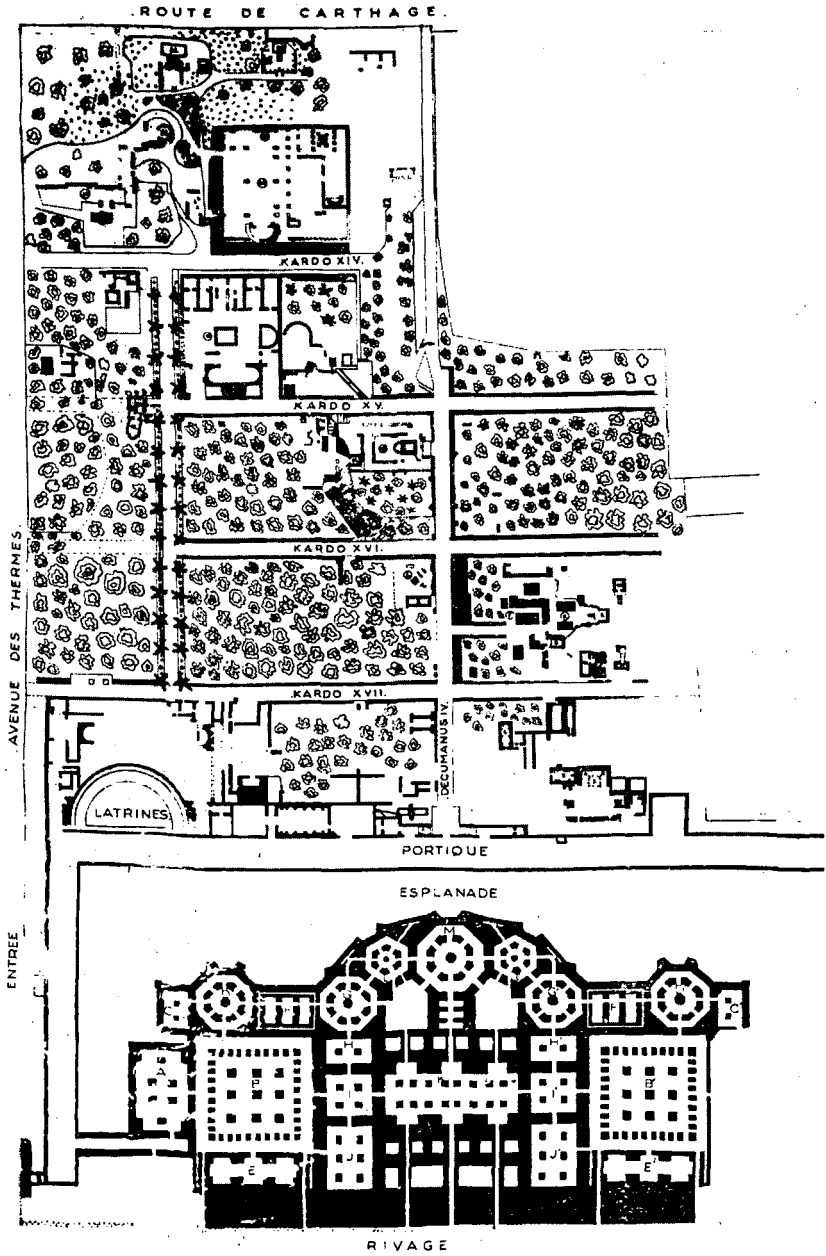
Tophet de Carthage (Salammbô)

Tanit et les signes dits de la bouteille et de Tanit. Le premier, comme son nom l'indique, a la forme d'un flacon muni d'un goulot étroit surmonté le plus souvent du disque solaire et du croissant lunaire renversé. Il représente une idole très primitive en forme de plaquette consacrée aux déesses de fécondité dans le bassin oriental de la Méditerranée depuis les temps préhistoriques. La panse du vase est en réalité le corps de l'idole et le goulot la tête ; des bretelles, des seins, des yeux, un nez, une bouche, gravés sur quelques-unes de ces images, en sont la preuve. Le signe de Tanit se compose d'un triangle, d'une barre horizontale et d'un cercle : c'est la figure schématique d'une idole consacrée à Tanit. Divers emblèmes de fécondité, colombes, poissons, grenades, palmiers, épis, rameaux feuillus, etc... accompagnent les figurations.

Des dieux étrangers, dont Hermès et Dionysos recevaient également un culte au tophet : souvent le caducée du dieu psychopompe encadre le signe de Tanit et nombreuses sont les stèles ornées d'un cratère ou de feuilles cordiformes.

Fouiller un tel sanctuaire oblige à le détruire couche par couche. Seules quelques places témoins montrant la physionomie originelle du tophet furent épargnées. Mais, à la fin des travaux, il ne restait que deux fosses profondes envahies par les eaux à la saison des pluies, hérissées de piliers de fondation d'un édifice byzantin, séparées par un mur d'époque romaine et entourées de buttes constituées par les terres de déblais. Au fond de la fosse Sud, les murettes en moellons de 0 m. 50 de haut de la chapelle primitive se désagrégeaient rapidement sous l'action des eaux qui la submergeaient à la saison des pluies. Ces vestiges n'étaient émouvants que pour un archéologue et livrés à l'érosion ils menaçaient de disparaître rapidement. En outre, la valeur artistique des ex-votos étant, à de rares exceptions près, quasi nulle, la présentation de ces monuments dans une salle de musée — et ils sont près d'un millier — risquait d'être fastidieuse. Il eût été vain cependant de vouloir restituer au sanctuaire son aspect primitif : on ne pouvait faire sauter le mur et les piliers de fondation qui traversaient le tophet à la verticale, et des tassements de terrains avaient déplacé et brisé un grand nombre de cippes et de stèles. Par contre, il était possible de présenter les ex-votos sur le lieu même de leur exhumation, dans un cadre évoquant la disposition primitive du tophet. Les buttes formées par les déblais furent plantées afin d'éviter le glissement des terres et aujourd'hui des mimosas, des lauriers et des tamaris ombragent d'innombrables stèles votives dressées là comme jadis sur les tertres sacrés.

Un puits en ciment fut construit pour protéger la cachette de la fosse Sud où gisait le dépôt sacré de céramique et la fosse remblayée jusqu'à un niveau supérieur à celui des eaux. Une haie de tamaris restitue le tracé des murettes de la chapelle. Tout autour de l'excavation, des gradins entaillent les flancs abruptes du trou et forment des banquettes où sont exposés, parmi les fleurs, les monuments votifs les plus remarquables par leur état de conservation et la finesse de leur décoration. Un mur de fondation d'époque romaine, sépare les fosses Sud et Nord, il sert de chemin d'accès. Celui-ci est bordé de



Plan du Parc des Thermes d'Antonin
(Les lettres et les numéros correspondent au texte)

plates-bandes fleuries où se dressent les plus anciens cippes votifs du tophet en forme de chapelles de style égyptisant. Au fond de la fosse Nord, on aperçoit une dalle de béton percée de trous où sont fichées des urnes renfermant les cendres d'enfants brûlés, et laissée intacte à titre de témoin. Des gradins fleuris garnis d'ex-votos entaillent également les flancs de la fosse. Au bout de l'allée centrale, dissimulée par des plantes grimpantes, la maisonnette du gardien abrite un petit musée contenant les types les plus représentatifs de la céramique exhumés dans le sanctuaire. Sur les murs, quelques schémas et des coupes de terrain expliquent aux visiteurs la disposition originelle des lieux. Derrière le Musée, un four de potier et les substructures d'un monument important d'époque romaine, montrent la superposition des civilisations qui se sont succédé sur le col de Carthage.

Le Parc des Thermes d'Antonin s'étend au bord de la mer, à l'extrémité Nord de la ville et gravit les premières pentes de la colline de Bordj Djedid d'où l'on découvre le fond du golfe. A l'origine, ce site formait une dépression marécageuse qui fut remblayée peu à peu par des apports d'alluvions. C'est là que certains archéologues placent le port primitif de la colonie phénicienne, mais aucun document n'autorise cette localisation. A partir du VII^e s. av. J.-C. les Carthaginois ensevelirent leurs morts sur la plage située le long du rivage et en lisière de la route actuelle qui va à la Malga. Puis, au fur et à mesure que la ville gagnait vers le Nord, les nécropoles se déplacèrent en direction du plateau de Bordj Djedid, pour en atteindre les premières pentes au V^e s. Dans les derniers temps de l'indépendance carthaginoise, un quartier d'artisans céramistes s'installa au-dessus des anciens cimetières, en lisière des nouveaux. Sous la domination romaine, des villas furent construites au-dessus du céramique : mais au II^e s. ap. J.-C., le quartier fut entièrement détruit par un incendie. En 145 ap. J.-C. l'Empereur Antonin fit édifier d'immenses thermes le long de la plage tandis que de nouvelles villas s'étagaient sur la colline. Lors de l'invasion vandale, les Thermes furent incendiés puis abandonnés ; les maisons également. A l'époque chrétienne, le site était rendu aux cimetières et deux basiliques y furent construites sous la domination byzantine. Les installations datant du moyen-âge sont rares et misérables. Toutefois, la proximité de la mer facilitant l'évacuation des grosses pièces, les ruines firent office de carrière.

Les Thermes d'Antonin (1). construits entre 145 et 162 sur l'ordre de cet Empereur, se classent parmi les plus remarquables des Bains impériaux romains par leurs dimensions colossales et la somptuosité de leur décor. Ils sont situés le long du rivage et orientés de même N.-E., S.-W. Un axe central perpendiculaire à la mer sépare le bâtiment en deux parties symétriques dont l'une devait être réservée aux hommes, l'autre aux femmes. On entrait par les faces latérales.

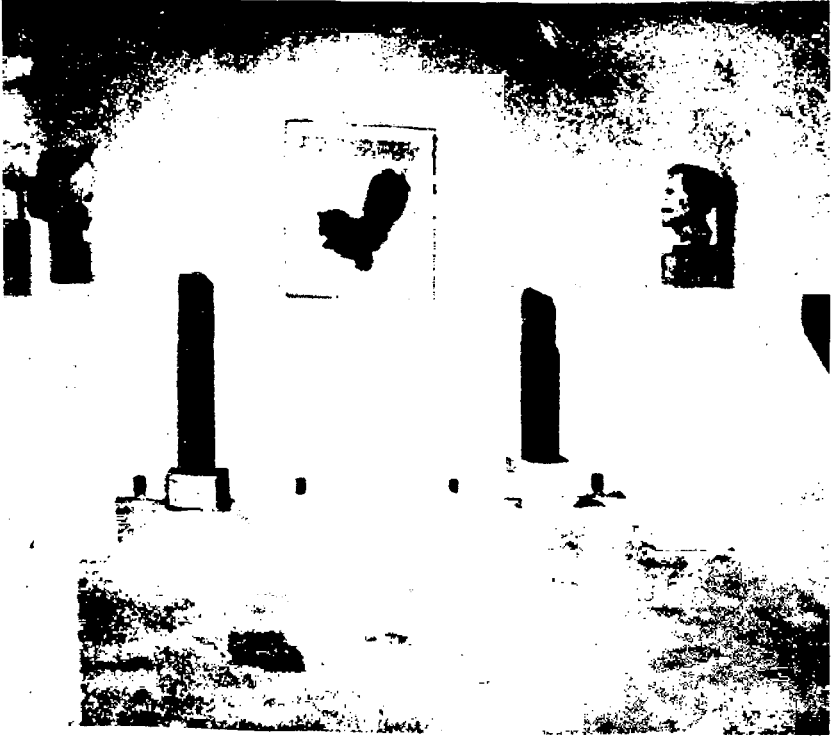
(1) Les numéros et les lettres majuscules en caractères gras entre parenthèses correspondent à ceux et celles du plan.

Au premier étage se trouvaient les Thermes proprement dits, au centre les pièces de réunion dont une immense salle aux voûtes soutenues par douze colonne corinthiennes jumelées en granit gris de plus de 12 m. de haut ; au S.-E., les piscines froides ; au N.-W., les bains chauds. Au sous-sol, de vastes salles, des magasins et des couloirs traversés par des canalisations servaient à la circulation du personnel et d'entrepôt pour les produits nécessaires au fonctionnement de l'établissement. Une esplanade bordée d'un portique sur lequel s'ouvraient des salles de réunions, et des latrines, entoure l'édifice de trois côtés et le domine d'un demi-étage. Seul l'étage inférieur des thermes a subsisté. Toutefois, le mur de façade du front de mer et les halles de l'aile Sud sont rasés. Quelques débris de la décoration architecturale du premier nous sont parvenus : colonnes cannelées en marbre blanc à veines violettes, chapiteaux corinthiens, corbeaux, éléments de corniche.

Le sol du premier étage dont on trouve d'importants morceaux effondrés, était couvert d'une mosaïque à gros cubes noirs et blancs dessinant des triangles, des rectangles et des bandeaux. L'angle Ouest du bâtiment a en partie échappé à la destruction. Il comprend deux salles octogonales (**D** et **G**) voûtées de 20 m. de diamètre, reposant sur un pilier central et huit piliers rayonnants qui déterminent deux galeries concentriques, séparées par trois magasins voûtés également (**F**). Ces pièces forment le rez-de-chaussée de deux salles polygonales terminées au Nord et au Sud par deux piscines semi-circulaires et séparées par un caldarium de plan rectangulaire. Une partie des murs de l'étage a survécu ainsi que l'hypocauste du caldarium. La salle octogonale (**D**) la mieux conservée sert de musée. Diverses pièces provenant du décor architectural de l'étage sont groupées là : chapiteaux de pilastres historiés ornés l'un d'un buste de Caelestis entre deux lions, l'autre de deux chouettes, console portant une tête d'Hercule coiffée de la tête de lion, chapiteau chargé de géants anguipèdes, de monstres ailés et de dragons, corbeaux sculptés, débris de plafond à caissons, etc...

Dans la partie centrale, l'étage a totalement disparu, on aperçoit seulement, le long de la mer, le sol des piscines froides. En arrière, seize piliers supportaient la grande salle centrale orientée N.-E. - S.-W. (**K**). Aux quatre angles et sur les côtés, six massifs en grands appareils servaient de stylobates à huit colonnes de granit gris de 1 m. 60 de diamètre dont on aperçoit ça et là des tronçons, ainsi qu'un des chapiteaux corinthiens qui les couronnaient (**1**). De cette même salle proviennent également des colonnes de porphyre rouge et un fragment d'entablement en marbre blanc (**2**) portant sur sa face inférieure un décor de rinceaux et de rosaces et de dessus de l'architrave ornée de raies de cœur et de perles et pirouettes, une grande inscription gravée, commémorant les travaux exécutés par l'Empereur L. Verus en 162 et une seconde inscription du IV^e datée du règne simultané de Valentinien II, Théodose et Arcadius signalant une réfection qui surmontait la porte Sud. Au Nord de cette pièce est le foyer installé au centre d'une salle octogonale (**M**). Il est construit comme un four de potier ; à l'étage, un réseau rayonnant de tuyaux en céramique envoyait la vapeur vers les salles chaudes. L'aile Nord des

Thermes, nous l'avons dit, est symétrique de l'aile Sud ; elle est mieux conservée. Du côté de la mer, les piliers portant les salles du premier sont encore debout. Vers la colline, une des salles octogonales (D') et les trois magasins (F') voutés sont presque intacts. A l'étage, des pans de mur, l'hypocauste du caldarium, une piscine semi-circulaire et d'importants fragments de la mosaïque pavant la salle octogonale Nord sont encore en place. La mosaïque date d'une réfection au IV^e siècle, vraisemblablement celle dont parle l'inscription gravée sur l'architrave décrite ci-dessus. Elle représentait vraisemblablement une scène de cirque : seule deux chevaux parés de plumes et les jambes d'un aurige inscrits dans les mécaillons sont parvenus jusqu'à nous. La façade N.-E. du bâtiment est en voie de déblaiement. A l'Ouest des Thermes s'étendait un quartier résidentiel : on y accède par un escalier à double évolution reliant l'esplanade au Decumanus IV construit au-dessus du souterrain abritant la conduite qui amenait l'eau des grandes citernes aux Thermes. Les parcours du Decumanus et des Cardines qui desservaient les maisons sont encore visibles ; plusieurs ont conservé leur dallage. Ils servent actuellement de voies de circulation au Parc. Des haies de cyprès et des banquettes de plantes vertes garnies à espaces réguliers de chapiteaux antiques de diverses provenances, bordent les Cardines. La plupart des édifices riverains ont complètement disparu : des arbres d'essences variées en marquent l'emplacement, et là où les fouilles ont mis au jour des vestiges antiques, des jardins en soulignent le plan. Au Nord du Decumanus IV est un éperon rocheux qui domine la partie N.-W. des Thermes et constitue une plate-forme naturelle d'où l'on découvre les bains et le golfe. Des riches Romains y avaient construit leurs villas : des murs, des pavements en mosaïque, des sols de piscines et des citernes ont survécu. Des fleurs égayaient ces ruines et des statues ou des fragments d'architecture exhumés dans les environs, leur redonnent un peu de vie. A l'extrémité Nord, un bassin en mosaïque (3) et des statues provenant des thermes, entourées de roses et se détachant sur le vert foncé d'une charmille, rappellent les décors des jardins pompéiens. Deux citernes ensevelies sous les plantes grimpantes constituent des petits musées abritant les pièces trop fragiles, mises au jour dans les Thermes pour braver les intempéries. Un fragment de la mosaïque figurant une tête de pugiliste qui pavait la salle octogonale Sud du premier étage, forme le tableau de fond de la première citerne (4) avec deux statues piliers dite Hermès, en calcaire noir représentant l'une un Berbère, l'autre un Nègre, que glorifient les victoires remportées par les armées romaines sur les populations de l'Atlas Saharien à l'époque de la construction des Thermes. La liberté de mouvement et la qualité du dessin de la mosaïque ainsi que la puissance et la délicatesse de trait des sculptures classent ces œuvres parmi les plus représentatives de l'art de la fin du II^e s. ap. J.-C. Les portraits des Empereurs Antonin le Pieux et Caracalla, ceux des Impératrices Livie et Faustine l'Ancienne, celui d'un philosophe grec, peut-être Platon, une tête de divinité, Apollon ou Bacchus, deux têtes de stuc, un débris de bas-relief et des fragments d'inscription garnissent les côtés de l'antiquarium. Des têtes de Mercure, Minerve, Vénus, Bacchus, celle d'une jeu-



Antiquarium (1)



Cardo XVI

ne captive qui devait faire partie d'un groupe, les portraits de l'impératrice Lucile et des empereurs Geta et Valence ou Constantin II meublant la seconde citerne (5). L'idéalisme et la noblesse de ce dernier portrait s'oppose de manière frappante au réalisme des œuvres des siècles précédents.

Reprenons le Decumanus IV : de chaque côté se dressent des militaires qui jalonnaient jadis les routes de la Province. D'un côté, on aperçoit les fosses de tombeaux puniques creusées dans le tuf au V^e siècle av. J.-C. (6) ; de l'autre, les pavements de mosaïques trouvées à Sainte-Monique en faisant les fondations du Lycée de Carthage. Certains proviennent d'une nécropole païenne du III^e s. de notre ère (7) : ce sont des mosaïques géométriques assez médiocres ; sur l'une d'elles, on lit l'épithaphe d'Aelius Silvanus enterré là avec les siens. Les autres appartenaient à une maison extra-urbaine du IV^e siècle ap. J.-C. (8). La mosaïque de la salle centrale (9) figurait un tapis de roses orné au centre d'un médaillon rectangulaire représentant un buste féminin tenant un sceptre. La tête est cernée d'une auréole ; la coiffure et le costume sont ceux de l'impératrice Théodora ; les traits sont fins et idéalisés ; ce n'est pas un portrait, il eût été indécent en effet de marcher dessus, mais la personnification d'un concept vraisemblablement celui de puissance ou de gloire. Le style et la perfection de la technique rapprochent cette œuvre du portrait du fils de Constantin. Dans ce même secteur, trois citernes (10, 11, 12) abritent un choix de vases puniques exhumés dans les nécropoles avoisinantes et classés par ordre chronologique.

Le jardin et plusieurs pavements en mosaïque des maisons situées à l'angle du Decumanus IV et du Cardo XV ont subsisté (13). Les mosaïques trop fragmentées et trop fragiles pour être laissées in situ, sont exposées dans la citerne de la maison Sud (14).

Entre les Kardo XV et XIV, les fouilles de ces dernières années ont mis au jour un « schola » (15) ou siège d'une association religieuse ou corporative reconnaissable à son plan. Les pièces s'ordonnent de part et d'autre d'une cour centrale rectangulaire orientée S.-W. - N.-E., fermée au N.-E. par une abside et bordée sur ses longs côtés par un portique à colonnes ; un bassin en occupe le centre. Au N.-W. s'ouvrent une série de bureaux séparés par des couloirs et au S.-E. une grande salle de réception en forme de trèfle. L'abside centrale a conservé son pavement en mosaïque presque intact : il a pu être remonté *in situ* (16). Il représente une scène du culte impérial : quatre petits personnages figurant les quatre âges de la vie et assimilés aux quatre saisons dansent en accrochant des guirlandes de fleurs, à l'intérieur d'un bâtiment comprenant deux portiques à colonnes ; des tentures brodées sont tendues entre les colonnes du kiosque et au plafond des guirlandes de jasmin dessinent des festons ; une vigne ombrage le toit. Cet édifice construit sur le plan d'un temple dionysiaque est la reproduction de celui qui abritait le trône de l'Empereur lors des grandes cérémonies publiques. Sur notre mosaïque, les putti décorent la coupole sous laquelle sera dressé le siège du souverain en vue d'une fête. Au Nord et au Sud de cette salle, deux couloirs dallés donnaient accès au Cardo XV.

Une allée de palmiers parallèle au Decumanus IV assure la circulation dans la partie S.-W. du Parc. Des stèles néo-puniques et romaines, votives et funéraires et des coffrets funéraires puniques et romains sont placés à intervalles réguliers entre les palmiers. Au Sud de cette avenue, face à la schola, un emplacement est réservé aux antiquités chrétiennes. Une tombe en mosaïque, d'époque byzantine (17) ; diverses pierres et une console ornées de symboles chrétiens y sont exposés. Un hypogée funéraire du début du VII^e siècle (18) trouvé intact en creusant les fondations d'une maison à Sainte-Monique a été également transporté dans ce secteur. Un escalier conduit au petit vestibule pavé de mosaïque représentant des poissons, qui ouvre sur une petite chapelle comprenant une chambre rectangulaire et un abside en cul de four. Un reliquaire en marbre creusé dans le sol et un autel porté par quatre colonnettes occupaient l'abside ; une barrière séparait le chœur de la nef ; au sol, une mosaïque figurant des échassiers et des nœuds de Salomon dans la nef, un cratère entre deux paons dans le chœur et une croix pattée sous l'autel. A une époque ultérieure, des intrus cassèrent la mosaïque de la nef et se firent ensevelir là.

L'allée de palmiers conduit aux deux basiliques chrétiennes de Douimès. La première, située au S.-W. (19), fut construite dans les premiers temps de la domination byzantine au-dessus de villas romaines. Elle était orientée N.-E. - S.-W. et comprenait trois nefs séparées par des colonnes dont on voit l'emplacement. Il n'en reste plus que le collatéral N.-W. et l'entrée de la nef où l'on distingue le soubassement d'un monument peut-être funéraire. L'abside a disparu. Une mosaïque géométrique ornée de médaillons figurant des oiseaux pavait le sol.

La seconde basilique, et la principale (20), est à quelques pas de là, au N.-E. L'ensemble est orienté N.-E. - S.-W. L'église proprement dite comporte cinq nefs et une abside flanquée de deux sacristies. Des colonnes jumelées séparent la nef centrale des nefs latérales. L'autel est au centre entouré d'un cancel de marbre ; au sol, des mosaïques géométriques. Au fond de la nef centrale, face à l'abside, sont exposés deux sarcophages (21) en marbre sculpté — l'un représente un bon pasteur — exhumés à Aéroport. Des dépendances comprenant un baptistère à cuve hexagonale recouverte de marbre et protégée autrefois par un baldaquin soutenu par des colonnes en marbre rose de Chemtou, une chapelle à trois nefs et une abside, un atrium à portique et des chambres réservées au clergé occupent le flanc Nord de la basilique.

A l'époque punique, nous l'avons dit, l'area des Thermes servait de nécropole et en lisière de ce cimetière, des potiers avaient installé leurs fours : les vestiges de plusieurs d'entre eux sont encore visibles entre les deux basiliques (22).

L'extrémité Ouest du Parc est réservée aux ex-votos à Ba'al Hammon et à Saturne provenant de divers sanctuaires (23). A l'époque punique, en effet, les populations de l'intérieur avaient adopté la religion carthaginoise et l'on a trouvé plusieurs lieux de culte analogues au tophet de Salammbô, dispersées dans toute la Tunisie. Après

la chute de Carthage, ces sanctuaires continuèrent à fonctionner. Cependant, les Romains interdirent les sacrifices humains et peu à peu des animaux, principalement des béliers et des taureaux, prirent la place des jeunes victimes. En même temps, Ba'al Hammon est identifié à Saturne et Tanit à Caelestis. Mais les cendres des sacrifices sont toujours recueillies dans des urnes enfouies en terre et surmontées d'une stèle. Ces monuments votifs sont groupés par lieu d'origine, fichés, là, comme à Salammbô, dans des tertres formés par des terres de déblai et ombragés par des arbres d'essences variées. Les décors, sculptés ou gravés sur la face antérieure des stèles, sont pour la plupart grossiers. Certains viennent en droite ligne du répertoire carthaginois. On retrouve ainsi le signe de Tanit transformé en génie de fécondité ; quelques-uns sont empruntés à la mythologie grecque ; d'autres au contraire appartiennent à la tradition locale ; très peu ont une origine italienne. Deux citernes (24, 25) abritent trois statues du dieu Saturne et une de Nutrix exhumées à Haïdra, dans le temple du dieu. Ces citernes appartenaient à une maison romaine sous laquelle on a découvert un caveau muré où étaient entassés pêle-mêle des statues et des ustensiles de culte. Une grande inscription dédiée à Jupiter Hammon par un Collège de douze prêtres nous révèle que ce caveau destiné à l'orgie aux cérémonies d'un culte à mystère, dut servir de cachette païenne où l'on reléqua les objets sacrés d'une religion proscrite lors du triomphe du christianisme. Statues et inscriptions sont actuellement au Musée du Bardo ; un bassin fut construit au-dessus du caveau (26).

Enfin, au N.-E., on aperçoit la façade d'un tombeau bâti punique (27), du VI^e siècle av. J.-C. Il comprend une chambre funéraire enfoncée dans le sol et surmontée d'une voûte en échine, formée de dalles arc-boutées les unes sur les autres. Autour du cadavre étaient les six poteries rituelles (une lampe sur sa patère, une jarre, un pot, deux aiguières) : le mobilier a été remis en place. Sur les buttes environnantes, des stèles funéraires puniques se dressent sous les ombrages naissants. Un petit personnage stéréotypé — vieillard barbu, jeune homme rasé, femme voilée est sculpté sur la face antérieure ; tous lèvent la main droite en signe de prière et tiennent dans la gauche ramenée sur le ventre un vase à parfums ou une lampe. A partir de la fin du IV^e siècle, ces petits monuments étaient fichés en terre au-dessus des caveaux pour en indiquer la place.

Chacune des pièces exposées dans le Parc possède une fiche avec un numéro renvoyant au catalogue du Musée du Bardo ou au journal de fouille s'il s'agit d'une trouvaille récente, une photo ou un croquis et les renseignements bibliographiques la concernant. Une salle de travail où seront rangés tous ces documents est en voie d'installation : elle sera ouverte aux travailleurs sur autorisation du Conservateur.

Colette PICARD.